

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les élections à bâtons rompus !

(Suite de la page 1)

Ces hommes ont beaucoup critiqué la présentation de candidates dans des séances organisées par l'Association pour les droits de la femme : or, il n'y en a eu que deux, de ces séances, auxquelles ont assisté au maximum 200 personnes, l'une à Lausanne, l'autre à Yverdon ! (C'était la première fois dans l'histoire que la Suisse avait des « candidates au Conseil national », il était normal de vouloir faire leur connaissance !)

Ces hommes enfin, disaient à droite et à gauche : « Le tract féministe va vous faire du tort ! » — Ah ! les femmes ont composé un tract pour favoriser les candidates... d'où les grognons... de se multiplier ! Vous avez deviné ce qui a été baptisé « tract » ? C'est le dernier numéro de « Femmes Suisses », qui conte les photos et de brefs curriculum vitae de toutes les candidates romandes. Le « Schweizer Frauenblatt » a publié photos et mérites des candidates zurichoises, dans une édition spéciale et dans son édition normale la liste des 268 + 6 candidates suisses. Ces journaux féminins ont toujours procédé ainsi avant des élections communales ou cantonales, faudra-t-il désormais faire censurer ces journaux par les partis politiques ?

Y AVAIT-IL TROP DE CANDIDATES ?

Vingt-trois candidates sur 120 candidats. Est-ce trop ? Certainement pas : cela ne donne même pas du 20 %. Mais c'était peut-être trop pour que l'une d'entre elles passe. Les voix se sont-elles dispersées ? S'il y avait eu moins de candidates socialiste (5) ou libérales (3), auraient-elles réuni assez de voix pour prendre le siège laissé vacant, dans chacun de ces partis, par une démission ? Certains le prétendent.

(Et si un parti s'était avisé, avant les élections, qu'un candidat n'indiquait pas, et pour cause, son domicile, les Vaudois auraient-ils gaspillé ainsi leurs suffrages ?)

ABSTENTIONISME FÉMININ ?

Les cantons qui ont fait le compte séparé des électrices et des électeurs qui se sont rendus aux urnes, les 30 et 31 octobre ont noté, bien sûr, une participation inférieure des femmes. Bien sûr ? En effet, la femme n'a pas 100 ans de démocratie directe derrière elle et son éducation se fait lentement ; il faudra encore quelque temps pour qu'elle se rende compte de la force que représente l'électeur féminin.

Si toutes les Vaudoises étaient allées voter, elles auraient accordé quelques voix supplémentaires aux meilleures de nos candidates, à celles qui ont tant fait pour que les femmes puissent enfin voter, à celles qui sont sensibles à quantité de problèmes qui touchent les femmes de près, à celles qui ont déjà une bonne carrière politique derrière elles.

COUP D'OEIL SUR LES RÉSULTATS

En ce qui concerne les six partis traditionnels, on constate que les résultats des candidates sont bons ; les femmes sont presque toutes bien sorties, certaines même très bien sorties (comme Mmes Evelyne Pötterat, Elisabeth Biaudet et Véronique Monney). Il y avait 16 candidates par parti et elles sont 6e, 7e, 11e, 12e et 14e sur la liste socialiste (4 élus), 2e et 4e sur la liste PAI (1 élue), 3e, 7e, 12e chez les libéraux (2 élus), 3e et 8e chez les démocrates-chrétiens (1 élue), 4e, 5e, 7e sur la liste POP (2 élus). Le parti radical, c'est l'exception : si Mme Gertrude Girard est bien placée, puisqu'elle est 7e (5 élus), les deux autres candidates ont pâti du fait que leur co-listière était plus connue qu'elles et sont sorties dernières de leur liste.

Il est amusant de remarquer — et c'est le paradoxe du système proportionnel — que six des élus ne totalisent pas 25 000 voix chacun, tandis que huit candidates ont plus de 25 000 voix chacune !

Chuard & Francoz

Décoration

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

LA PHYTOTHERAPIE

Le soin du cheveu par les plantes

Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU Vieux-Collège 10
Coiffure Ernest ZACH Malagnou 62
Coiffure ROCHAT Rue du Stand 46

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

le gaz
est indispensable

Mme Girard a récolté 31 872 voix, soit 15 000 de moins que le premier élue de son parti et presque 5000 de moins que le cinquième élue. Il serait intéressant de voir comment ces voix se divisent, combien d'entre elles viennent de listes radicales (peu sans doute), combien viennent de listes d'autres partis ou de listes manuscrites, mais cette analyse des résultats ne pourra pas être faite avant trois mois, nous dit la Chancellerie à qui nous avons posé la question.

ET DANS LES AUTRES CANTONS

Vaud, malgré ses 16 sièges, n'enverra pas de femmes au Conseil national. Est-ce que les grands cantons ont été défavorables aux femmes ? Berne, oui, mais pas Zurich, qui a trois élues. Les autres cantons romands ont réussi, eux à envoyer une femme dans des députations de 6, 7 ou 11 conseillers, ce qui paraissait plus difficile à acquérir.

La consolation des Vaudoises aura été l'élection de deux ex-Lausannoises, celles de Mmes Elisabeth Blunschy-Steiner et Liselotte Spreng-Brüstlein qui ont passé leur enfance et fait une partie de leurs études à Lausanne. Les femmes peuvent être particulièrement fiers de la belle élection de Mme Spreng, présidente tribougeoise de l'Association pour les droits de la femme. Elles saluent avec joie et satisfaction les quatre autres élues romandes : Mmes Lise Girard et Nelly Wicky, de Genève, Mme Thilo Frey, de Neuchâtel, et Mme Gabriele Nanchen, de Valais. A cette dernière qui répondait à un reporter de la « Feuille d'Avis de Lausanne » : « Pas de féminisme en politique », elles disent : « D'accord, défendez les idées de votre parti, mais décidez, comme beaucoup de socialistes que nous connaissons, de ne pas suivre votre parti, le jour où il prendra une décision défavorable aux femmes ».

QUESTIONS

En guise de conclusion à ces quelques réflexions d'après élection, nous aimeraient poser quelques questions à nos lectrices et lectrices (écrivez une carte postale à la rédaction) :

— Les associations féminines devront-elles renoncer à organiser des séances réservées exclusivement aux candidates ?

— Les journaux féminins devront-ils renoncer à présenter les candidates, de peur de leur causer du tort ?

Simone Chapuis-Bischof.



DANS DES LOCAUX NOUVEAUX,
RÉNOVÉS, AGRANDIS,
POUR MIEUX VOUS SERVIR

A. J. Benoit S.A.

2, Tour-de-l'Ile, à GENÈVE

PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER



Institut de Beauté LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

PRO JUVENTUTE HELVETIA

PRO JUVENTUTE 1971



Faites une ample provision de timbres Pro Juventute. Ils ont une validité illimitée, le bénéfice de leur vente est employé pour les enfants de chez nous.

Dans la seconde quinzaine de novembre, les écoliers commenceront à vendre les timbres et cartes Pro Juventute. Dans tous les bureaux de poste, les nouveaux timbres seront en vente à partir du 27 novembre.

Chaque fois que nous aurons besoin de timbres nous penserons à réclamer des Pro Ju !

RECOMMANDATION : DÉPENSES RAISONNÉES POUR LES FÊTES

Pour lutter contre la fièvre de dépenses, souvent déraisonnables et superflues, qui s'empare des consommateurs à l'approche des fêtes chrétiennes de fin d'année, les consommatrices de Suisse alémanique et du Tessin recommandent :

1. Ne vous laissez pas aller à des achats impulsifs. Réfrénez vos désirs de recevoir et de faire des cadeaux déraisonnables ;

2. Etablissez un budget-caisse, et tenez-vous y ;

3. Pas de cadeaux achetés à crédit ou tempérément ;

4. Comparez les prix est plus nécessaire que jamais avant Noël ;

5. Informez-vous du coût de certains emballages. Les emballages de fête coûtent parfois fort cher et vont ensuite forcément à la poubelle.

Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Huguette Nicod-Robert

Le Crêt-des-Pierres 1092 Belmont

Administration Monique Lechner-Wiblé

19, av. Louis-Aubert 1206 Genève

Tél. (022) 46 52 00

C.C.P. 12 - 11791

Publicité Annances-suisses, S.A.

1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement

1 an : Suisse Fr. 10.—

étranger Fr. 11.—

de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »





Comment fait-elle pour rester si mince ?

Oui, que faire? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup.

Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos.

Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué.

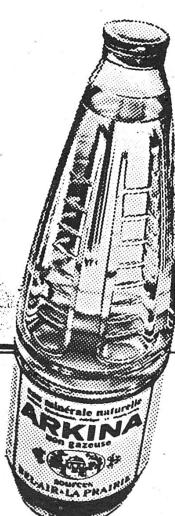
Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnésium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges graisseuses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être.

Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.

Eau minérale curative naturelle non gazeuse.

Sources Bel-Air et la Prairie.

maxi
ARKINA



1 1/2
LITRE

L'eau de votre bien-être

APRÈS LES DROITS,
LES DEVOIRS

Service civil obligatoire ou volontaire pour les femmes?

Tel était le sujet de la journée d'information organisée par l'Alliance de sociétés féminines suisses et les trois autres organisations féminines faites : les femmes catholiques, les femmes protestantes et la société d'utilité publique des femmes suisses, à Berne le 4 novembre. Il y avait foulé au Burghof.

Dans son introduction Mme Régula Pestalozzi, présidente, a bien précisé que l'Alliance n'avait pas pris position sur le principe de l'obligation ou du volontariat féminin et que cette journée n'avait qu'un but informatif. Cela n'a pas empêché la presse romande et alémanique de tirer le lendemain « Service militaire obligatoire pour les femmes suisses ? » et de faire croire ainsi que les quatre grandes organisations féminines suisses s'étaient prononcées pour un service civil obligatoire pour toutes les jeunes filles.

MAIS DE QUOI S'AGISSAIT-IL ?

Une commission présidée par Mme Lang, de la Croix-Rouge, et groupant des représentantes des quatre organisations féminines suisses, avait préparé un rapport très fouillé¹ sur le problème. Il se terminait par la présentation de quatre modèles présentant chacun un type de service civil pour les femmes.

1. Service obligatoire général pour les femmes, pendant exact du service militaire des hommes.
2. Service obligatoire, selon le système des réserves et un recrutement des femmes en vue des catastrophes et de la défense nationale, pas de service en temps de paix (modèle recommandé par la commission).
3. Organisation de cadres volontaires par formation échelonnée.
4. Service social volontaire par formation échelonnée.

TABLE RONDE DE L'APRÈS-MIDI

Tout d'abord, chacune des participantes représentant les quatre grandes associations féminines était d'accord pour que le service civil, obligatoire ou non, ne soit pas un moyen pour trouver du personnel à bon marché. « La femme suisse ne doit pas être utilisée comme un bouché-trou » fut la phrase la plus applaudie de l'après-midi.

La représentante de la société des femmes suisses d'utilité publique était nettement le plus « à droite », défendant l'obligation, la nécessité de préparer les femmes à résister à la guerre totale. C'est dans la salle, et non sur la tribune, que le point de vue opposé se manifesta : « Il faudrait organiser un service volontaire pour la paix, où soient intégrées des notions positives telles que la contribution au développement social, la solidarité. Si on veut convaincre les jeunes, il ne faut pas parler de défense totale ».

On parla aussi d'un volontariat « obligatoire » selon lequel la femme s'engage volontairement pendant cinq ans à suivre certains cours ou à faire certains stages.

CONCLUSION

J'ai été personnellement très étonnée du grand nombre de femmes, jeunes et moins jeunes, qui sont d'accord de « faire quelque chose », de donner quelques semaines par année, les unes pour la patrie, les autres pour le prochain. Même le journal « Blick » fit une remarque semblable. Il interrogea plusieurs jeunes Suisses dans le vent et trois sur quatre étaient favorables à un service civil volontaire. Il semble que la femme suisse ait du temps à donner. Mais comment se fait-il alors que les services officiels comme la Croix-Rouge, la protection civile, les S.C.F. ne recrutent pas les personnes dont ils auraient besoin, rencontrent, en particulier en Suisse romande, si peu de succès ? Il faudrait peut-être changer les titres, avoir plus d'imagination et surtout faire participer les femmes aux responsabilités, leur faire entièrement confiance.

L'Alliance et la commission Lang « rajeunie » continueront à étudier le problème d'un service civil féminin. Peut-être arriverons-nous à trouver une solution.

Jacqueline Berenstein-Wavre.

¹ On peut se procurer tous les textes au secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses, 12, Mainaustrasse, 8008 Zurich. Sur demande on peut aussi obtenir le procès-verbal de la Table ronde.